

## EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

## AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT AU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 4 février 2015 N°378

## Emmanuel MACRON et Axelle LEMAIRE annoncent la création de l'Agence du Numérique

Le décret donnant naissance à l'Agence du Numérique vient d'être publié. Il institue un service à compétence nationale qui sera le levier de l'action du Gouvernement en faveur de la diffusion du numérique dans les territoires.

Sa création résulte de la volonté du Gouvernement de mutualiser et de renforcer trois missions jusqu'ici distinctes :

- la Mission Très Haut Débit consacrée au déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire :
- la Mission French Tech dédiée au développement des écosystèmes de start-ups et d'innovation ;
- la Délégation aux usages de l'internet, chargée de favoriser l'accompagnement de la population aux services et usages numériques, de diffuser la connaissance et la maîtrise de ces nouveaux outils.

La création de l'Agence traduit ainsi la nécessité d'une approche globale du numérique dans les territoires : le déploiement d'un socle d'infrastructures, le développement de services individuels et collectifs innovants tirant partie de ces réseaux, et la création d'activités nouvelles et d'emplois locaux, tirant partie du numérique.

L'appui aux collectivités territoriales, et la co-construction de projets locaux, sera centrale dans l'action de l'Agence. Ces collectivités, comme l'ensemble des acteurs, entreprises, associations et administrations concernées, seront associées à sa gouvernance.

Un(e) directeur(trice) sera nommé(e) dans les prochaines semaines. A cet effet, une fiche de poste a été publiée [Directeur(trice) de l'Agence du Numérique].





Pour Emmanuel MACRON, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, "avec l'Agence du numérique, l'Etat se met au service des territoires pour accompagner le développement des infrastructures et la croissance des écosystèmes de startups. La transition numérique de notre économie est une formidable opportunité qu'il faut saisir pour redynamiser la croissance et l'activité. ".

Pour Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat au Numérique, "nous avons un projet, celui de faire République par et avec le numérique, projet qui va se traduire dans la stratégie qui sera présentée au printemps. Nous avons aussi, avec l'Agence, un instrument au service d'un développement du numérique adapté aux besoins de chaque territoire. L'Etat y sera accompagnateur et facilitateur, plus que prescripteur".

## Contacts presse:

Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13 Cabinet d'Axelle LEMAIRE : 01 53 18 44 50

